

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2004/006882**
n° de gestion : **1999B03160**
n° SIREN : **424 858 934 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 05/04/2004 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3 S ORTHO société anonyme à conseil d'administration

24 avenue Joannes Masset BAT. LES PASSERELLES 69009 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal du conseil d'administration (2 exemplaires)

Concernant les événements RCS suivants :

transfert du siège social de la personne morale.

3 S ORTHO

Société anonyme au capital de 40 000 €
Siège social à LYON (69006), 106 rue Robert

424 858 934 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2003

Le mercredi 26 novembre 2003, à 9 heures, les administrateurs se sont réunis, au siège social, en séance du conseil d'administration

Sont présents et émargent la feuille de présence :

- Monsieur Hubert GONNON, président du conseil d'administration
- Madame Monique PIDOUX,
- Monsieur Paul GONNON.

Le conseil, réunissant plus de la moitié des administrateurs, peut valablement délibérer sous la présidence de Monsieur Hubert GONNON.

Monsieur Paul GONNON remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur le président rappelle que la présente séance a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

-
- Transfert du siège social.

PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Ce procès-verbal est adopté, à l'unanimité, sans observation.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Monsieur le président propose aux administrateurs de transférer le siège social.

Il précise qu'en vertu de l'article 4 des statuts, le transfert de siège dans le même département peut être décidé par le conseil d'administration, sous réserve de la ratification de sa décision par la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.



Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide le transfert du siège social, à compter du 15 décembre 2003, de LYON (69006), 106 rue Robert à :

LYON (69009), 24 avenue Joannès Masset, Bât. Les Passerelles

Cette décision sera soumise à ratification par la plus prochaine assemblée générale des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Pour extrait certifié conforme
Le président du conseil d'administration
M. Hubert GONNON

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.